DÉPARTEMENT (collectivité) :

....

ARRONDISSEMENT (subdivision) :

....

Effectif légal du conseil municipal :

....

Nombre de conseillers en exercice :

....

Nombre de délégués à élire :

....

Nombre de suppléants à élire :

....

COMMUNE :

....

Communes de moins de 1 000 habitants

Élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Nouvelle élection de délégués / suppléants en cas de refus des fonctions [1]

Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .... ________________

b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) .... ________________

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .... ________________

d. Nombre de votes blancs .... ________________

e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .... ________________

f. Majorité absolue [2] .... ________________

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....
....	....	....

Résultats du second tour de scrutin [3]

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .... ________________

b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) .... ________________

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .... ________________

d. Nombre de votes blancs .... ________________

e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .... ________________

[1] Rayer soit le mot « délégués » , soit le mot « suppléants », selon l'élection à laquelle se rapporte cette annexe.
[2] La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.
[3] Supprimer ce point si l'élection de tous les délégués ou suppléants a été acquise au premier tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats)	**NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS**	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Proclamation de l'élection [4]

M ..... né(e) le .....à .....

adresse .....

a été proclamé(e) élu(e) au ..... tour et a déclaré ..... le mandat de .....

M ..... né(e) le .....à .....

adresse .....

a été proclamé(e) élu(e) au ..... tour et a déclaré ..... le mandat de .....

M ..... né(e) le .....à .....

adresse .....

a été proclamé(e) élu(e) au ..... tour et a déclaré ..... le mandat de .....

M ..... né(e) le .....à .....

adresse .....

a été proclamé(e) élu(e) au ..... tour et a déclaré ..... le mandat de .....

M ..... né(e) le .....à .....

adresse .....

a été proclamé(e) élu(e) au ..... tour et a déclaré ..... le mandat de .....

M ..... né(e) le .....à .....

adresse .....

a été proclamé(e) élu(e) au ..... tour et a déclaré ..... le mandat de .....

Refus

Le maire (ou son remplaçant) a constaté le refus de ..... délégués/suppléants après la proclamation de leur élection. Une nouvelle élection a eu lieu dans les conditions rappelées au 2.1 du procès-verbal, le nombre de délégués/suppléants à élire étant égal au nombre de refus, dont les résultats figurent sur un nouveau feuillet annexé au procès-verbal.

Fait à ....., le .....

Le maire (ou son remplaçant), *Le secrétaire,*

Les deux conseillers municipaux les plus âgés, *Les deux conseillers municipaux les plus jeunes,*

[4] Indiquer, les noms prénoms, date et lieu de naissance, adresse de chaque délégué ou suppléant élu, le tour de scrutin à l'issue duquel il a été proclamé élu, ainsi que le mot : « accepter » s'il accepte le mandat ou le mot : « refuser » s'il refuse. En cas d'absence, rayer les mots : « et a déclaré ... le mandat ».